

**Objet : Candidature au Programme Opérationnel Interrégional FEDER du Massif des Alpes (POIA)
– Gestion Intégrée des Risques Naturels – Demandes de subvention**

La Présidente expose :

Le territoire des Baronnies provençales a été l'un des sites pilotes de gestion intégrée des risques naturels du massif des Alpes en 2012-2013. L'enjeu était alors d'inscrire fondamentalement la question de la gestion des risques en moyenne montagne dans une problématique d'aménagement du territoire. Le projet piloté par le Parc naturel régional des Baronnies provençales, abordait des objectifs de développement des connaissances et d'éveil des consciences liés principalement aux risques inondation et glissement de terrain.

Les partenaires principaux étaient les Régions, la DATAR, les services de l'Etat notamment les Directions Départementales des Territoires (DDT), le Pôle Alpin des Risques Naturels, les élus locaux, les syndicats de rivières, les écoles, Equipe Mobile d'Animation et de Liaison Académique (EMALA), les associations locales.

Trois principaux types d'actions ont été développés essentiellement autour des risques « glissement de terrain » et « inondation » :

- Action 1 : sensibilisation des enfants des centres de loisirs ;
- Action 2 : observation des phénomènes naturels à risques (glissement terrain) ;
- Action 3 : réalisation et diffusion d'un livret d'information sur les risques liés à la rivière Eygues.

Au vue de la réussite de ce projet et des attentes et motivations croissantes des acteurs locaux, le Syndicat Mixte du Pnr des Baronnies provençales peut répondre au nouvel appel à proposition POIA 2014-2020 concernant la Gestion Intégrée des Risques Naturels (GIRN).

Les objectifs de cet appel à propositions sont :

- Développer qualitativement et quantitativement la GIRN sur le massif,
- Déployer de nouvelles approches des risques et leur prise en compte à l'échelle d'un bassin de vie et de risque,
- Développer la coordination des acteurs impliqués sur les différentes étapes de gestion.

Le Parc propose une candidature sur les risques feux de forêts, chutes de blocs et glissement de terrain.

Les partenariats proposés :

- l'IRSTEA de Grenoble sur l'amélioration des connaissances sur les risques chutes de blocs et feux de forêts
- l'IRSTEA d'Aix en Provence, sur l'amélioration des connaissances du risque feux de forêt et notamment sur l'analyse de l'impact du changement climatique sur les essences végétales et combustibles
- Office National des Forêts
- Service Départemental d'Incendie et de Secours
- services de l'État (DDT, sous-préfecture)
- ASA Syndipaz
- Collectivités territoriales

Pour mener à bien ce projet sur 3 années, la Présidente propose :

- de déposer une candidature à l'appel à proposition POIA pour la période 2017-2020, axe 3 « développer la résilience des territoires et des populations face aux risques naturels », objectif spécifique 4 « étendre et améliorer la gestion intégrée des risques naturels sur le massif »,
- de mobiliser les partenariats
- de prévoir un montant prévisionnel des dépenses s'élevant à 180 000 € pour 3 ans et de présenter le plan de financement détaillé lors du prochain bureau syndical,
- de solliciter le financement de l'Europe sur les fonds FEDER à hauteur de 50% du montant du projet pour les 3 années de 2017 à 2019,
- de solliciter le financement de l'Etat sur les fonds FNADT à hauteur respectivement de 30 % du montant du projet pour l'année 2017,
- de prévoir le recrutement d'un chargé de mission GIRN à mi-temps sur trois ans.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical,

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Décide** de déposer une candidature à l'appel à proposition POIA pour la période 2017-2020
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Henriette MARTINEZ